

Paris-Normandie 20 mars 2021

## **Six millions d'euros pour rénover l'Université Le Havre Normandie et une résidence du Crous**

**Urbanisme. Le plan « France Relance » de l'État met sur la table une enveloppe de 6 M€ pour la rénovation énergétique de l'Université du Havre et la réhabilitation d'un des sites du Crous.**



La toiture de l'université du site Lebon absorbera la majorité des fonds du plan « France Relance » au Havre. (Photo Quentin Déhais/Paris-Normandie)

L'immobilier public normand dévolu à l'enseignement supérieur, la recherche ainsi qu'aux œuvres universitaires et scolaires va se voir doter de 30 millions d'euros issus du plan « France Relance ». Ce plan de soutien, présenté par le gouvernement en septembre 2020, constitue une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays à l'horizon 2030. À l'échelle de la région, dix-sept projets sont concernés, dont les trois universités de Caen, Rouen et du Havre, l'Ifremer à Port-en-Bessin-Huppain, deux écoles d'ingénieurs ainsi que trois résidences du Crous.

### **Colmater les passoires thermiques**

Au Havre, six millions d'euros sont alloués à deux projets précis : d'une part, la réfection et l'isolation des toitures du site Lebon de l'Université Le Havre Normandie et d'autre part, la réhabilitation de la résidence Labedoyère du Crous. La mise en œuvre interviendra rapidement puisqu'un tiers du montant du projet sera mobilisé dès cette année et les premiers marchés attribués à partir d'avril 2021. « *Nous souhaitons démarrer au plus vite pour aboutir d'ici deux à trois* », a précisé Pedro Lages Dos Santos, président de l'Université du Havre.

En compagnie de Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'Académie de Normandie, et de Pierre-André Durand, préfet de Normandie et de Seine-Maritime, Édouard Philippe s'est félicité de ce projet, rappelant la relocalisation de l'IUT de Caucriauville en ville basse, au cœur du campus, assortie d'une résidence universitaire, sans toutefois donner de calendrier. « *Les bâtiments publics sont très souvent, malheureusement, des passoires thermiques*, relève le maire du Havre. *Cette rénovation thermique est un des aspects les plus concrets en matière de réduction d'émission de CO2 et de gaz à effet de serre, tout en étant au service d'une priorité de l'État, l'enseignement supérieur.* »